

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018



RÉGION ACADEMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



VOTE ÉLECTRONIQUE

POUR VOTER EN TOUTE SÉRÉNITÉ :



**Renforcez dès maintenant la sécurité
de votre compte académique**

COMMENT ?



**En modifiant votre mot de passe :
<https://assistance.ac-lyon.fr/aida>**

POURQUOI ?

- **Votre compte de messagerie < prenom.nom@ac-lyon.fr > sera au cœur du processus de vote électronique de décembre 2018**
- **Si votre mot de passe est constitué de votre NUMEN ou de votre date de naissance, vous êtes invité à le remplacer par un autre mot de passe de votre choix**

